

**VILLE DE BRUXELLES
COMMUNIQUE DE PRESSE
ECHEVINAT DE LA PROPLETE PUBLIQUE**

Deux nouvelles bulles à verre enterrées à la Ville !

Bruxelles, le 28 novembre 2014 – Depuis ce jeudi 27 novembre, deux nouveaux sites de bulles à verre enterrées sont mis en fonction : place Surllet de Chokier et place du Nouveau Marché aux Grains.

La Ville compte désormais 13 sites de bulles à verre enterrées sur son territoire.

L'enfouissement des bulles à verre permet une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, une réduction des dépôts clandestins et des nuisances sonores ainsi que le dégagement paysager.

En collaboration avec l'Agence régionale Bruxelles-Propreté, des sites de bulles à verre sont identifiés pour pouvoir les enfouir. Après une étude de sous-sol pour s'assurer de l'absence d'impétrants (égouts, câbles, fils, canalisations, etc.) réalisée par la Ville de Bruxelles, l'Agence régionale Bruxelles-Propreté procède à l'enfouissement des bulles.

« Les contraintes techniques pour l'enfouissement sont nombreuses : absence d'égout ou de canalisation d'un côté et accessibilité pour le camion de collecte de l'autre. Mais, avec la Région, je travaille pour multiplier les sites de bulles à verre enterrées. Elles présentent plusieurs avantages, notamment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la réduction des dépôts clandestins. » précise l'Echevine de la Propreté, Karine Lalieux.

Cinq autres projets d'enfouissement sont en cours d'étude : rue du Rempart aux Moines (dans le cadre du réaménagement de la rue), Place du Béguinage, Rue aux Choux, Place Rouppe (dans le cadre du réaménagement de la place), et au croisements des rues Steyls et Emile Delva à Laeken.

Contact presse, Romain De Reusme
romain.dereusme@brucity.be – 02/279.48.54 - 0485/41.59.57